



## FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : [contact@fo-fonctionnaires.fr](mailto:contact@fo-fonctionnaires.fr) - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

**Communiqué de presse**

### **REFORME DES RETRAITES DES FONCTIONNAIRES HALTE A LA DESINFORMATION !**

La FGF-FO rappelle que les fonctionnaires de l'Etat perçoivent une pension de retraite en contrepartie des services effectués pour le compte de l'Etat.

Lorsqu'il verse la pension, l'Etat ne fait que remplir son rôle d'employeur.

La retenue pour pension civile actuellement appliquée aux agents de l'Etat ne fait qu'augmenter chaque année depuis janvier 2011 diminuant le traitement net des fonctionnaires déjà amputé par la non-revalorisation de la valeur du point d'indice depuis bientôt 4 ans. A cela s'ajoute la disparition de 13 160 postes statutaires pour 2014 qui viennent s'ajouter aux dizaines de milliers supprimés les années précédentes.

Quant aux modalités de calculs, affirmer, comme dans l'article du Figaro, que les fonctionnaires sont avantagés est contraire à l'analyse du rapport Moreau qui précise que les taux de remplacement des pensions de retraites du public et du privé sont quasi équivalents.

Enfin, contrairement aux affirmations de la chronique économique diffusée sur RTL ce matin (7h20), il n'existe pas de déficit de la retraite des fonctionnaires car il n'y a pas de caisse de retraite des fonctionnaires de l'Etat.

Pour la FGF-FO, il s'agit là d'une énième campagne de tentative d'opposition des salariés du privé et du public, nous connaissons cette tactique **et nous la condamnons**.

Rappelons que près d'un millions de fonctionnaires de catégorie C perçoivent le SMIC et leur pension de retraite ne sera pas malheureusement pas très élevée.

### **Le service public, c'est la République !**

**Que ceux qui veulent le supprimer le disent clairement, mais aussi qui remplira la mission de service public et à quel coût ?**

Fait à PARIS, le 26 novembre 2013